

Conditions générales de vente Camping Domaine de Gajan

Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend 1 ou 2 personnes, l'emplacement, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Il y a également lieu d'ajouter la taxe de séjour, selon de nombre de personnes de plus de 18 ans.

La remise de l'emplacement nu se fait à partir de 14H00 et jusqu'à 19H00 et les départs s'effectuent avant 12H00, pour tout départ au-delà de 12h00, une nuit supplémentaire sera due. Une prolongation peut s'effectuer sur place si nous avons des disponibilités. Le nombre de personnes sur un emplacement est limité à 6. Vos souhaits pour un emplacement sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. Aucune réservation ne sera consentie pour un numéro d'emplacement précis. Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

Forfait nature: 1 emplacement pour 1 ou 2 personnes, 1 camping-car ou 1 caravane ou 1 tente avec 1 voiture.

Forfait confort : Forfait nature + électricité

L'hébergement locatif

Toute location est nominative et ne pourra être cédée sans accord écrit du camping. Nos prix comprennent les personnes suivant la capacité de l'hébergement (il est interdit de dépasser la capacité de l'hébergement, si le camping constatait que la capacité de l'hébergement est dépassé, le client devra prendre un locatif supplémentaire en fonction des disponibilités du camping ou bien faire partir la ou les personnes en trop), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ, le ménage doit être fait. Il est interdit de fumer dans les locations.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. Aucune réservation ne sera consentie pour un numéro d'emplacement précis. Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

Remise des clés des locatifs

La remise des clés se fait à partir de 15h00 et jusqu'à 19H00 maximum.

Etat des lieux et départ

L'état des lieux se fera le dernier jour de votre séjour sur RDV entre 8H00 et 10H00 en haute saison et sur RDV le reste de la saison en fonction des heures d'ouverture de l'accueil et toujours avant 10h00. Si l'état des lieux ne peut être effectué pour cause de départ anticipé ou bien en dehors des horaires cités ci-dessus la caution sera conservée et détruite après inventaire par le loueur s'il n'y a pas de dégradation ou de manquant. Le départ doit avoir lieu avant 10H00 et immédiatement après l'état des lieux. L'accès aux infrastructures du camping n'est plus possible après l'inventaire de départ.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée, aucun dédommagement ou remboursement ne sera effectué.

Les prestations et infrastructures

Toute prestation gratuite, payante ou incluse (fourniture d'eau chaude ou froide, d'électricité, de gaz, accès wifi, piscine, toboggans, sanitaires, barrières d'accès, chauffe eau, frigo, restauration, ... liste non exhaustive), qui serait en panne, indépendamment de la volonté du gérant du camping, et ceci quel qu'en soit la durée, ne saurait engagé sa responsabilité et à ce titre aucun dédommagement ou remboursement ne sera effectué.

Suppléments

Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules

supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs.

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. Ils sont facturés simultanément avec votre hébergement, payables aux mêmes échéances de règlement, non modifiables ni remboursables à votre arrivée sur le site. Les prix sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au jour de la passation de commande. Tout changement du taux à la date de facturation pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services correspondants, ce que reconnaît et accepte le Client.

Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou cash, carte bancaire, virement bancaire et espèces. Pour tout règlement par chèques vacances ou VACAF, la commission que nous prélève ces organismes vous sera facturée 1,2% du montant du règlement. Sur place le règlement par chèque n'est pas accepté.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée du contrat de réservation rempli et signé, du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour, les frais de dossier et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite). Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription écrite émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement et par carte bancaire uniquement.

Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour ainsi que tous les suppléments commandés resteront dus.

Quelqu'un soit la raison, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

Non présentation sur le camping

Pour une réservation d'une location ou d'un emplacement qui ne serait pas occupée à 19h00 le jour d'arrivée prévu par le contrat et en l'absence d'un message justifiant un retard, l'emplacement ou la location pourra être reloué le lendemain à partir de 12h00. Passé ce délai et sans nouvelles écrites du client, la réservation est annulée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Versement d'Acompte

Il est obligatoire afin de garantir votre séjour, il doit être réglé dans un délai de 7 jours, sans quoi votre option sera annulée. Son montant est de 30% du montant du séjour+les frais de dossier+l'assurance annulation si souscrite. Le solde est payable 30 jours avant la date d'arrivée.

Annulation

Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé ou email, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

Le camping Domaine de Gajan vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert dans la limite des cgv de l'assureur.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales de l'assureur (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping),

aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Toute modification pouvant entraîner la modification du montant de la redevance devra être signalée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le contrat sera résilié de plein droit et la totalité du séjour restera acquise ou due au loueur. Pour une annulation survenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le solde reste dû au camping. Si la totalité du séjour a été réglé, il sera conservé par le camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. Conditions d'applications : Voir le Conditions générales de vente de l'assurance

Du fait du camping :

En cas d'annulation du fait de du camping sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Dépôt de garantie/caution

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 500 euros vous sera demandé à votre arrivée (par chèque, ou carte bancaire, en espèces ou en chèques vacances), aucune remise de clé ne sera consentie sans remise de caution. Dans ce cas-là le client ne pourra pas accéder à sa location ou aux infrastructures du camping. S'il ne peut pas fournir la caution, il devra quitter les lieux sans dédommagement ni remboursement du séjour et le camping pourra disposer de la location à sa convenance. Le dépôt de garantie, vous sera restitué en fin de séjour si vous êtes présent à l'inventaire. En cas de départ en dehors des horaires de la réception la caution sera détruite par le camping sauf en cas de dégradation, de manquants ou de ménage non fait ou mal fait. Pour les cautions en espèces ou chèques vacances l'état des lieux sera fait obligatoirement pendant les heures d'ouverture de la réception.

Le camping se réserve le droit de garder la caution en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu ou bien de quelque matériel sur le camping. Un inventaire du matériel pour les locations est remis au client à son arrivée (avec le prix unitaire par article), il appartient au client de signaler dans un délai de 2 heures après son arrivée, tout manquant ou toute dégradation qu'il aurait pu constater ou un ménage non satisfaisant (le client ne doit pas refaire le ménage qu'il aurait jugé insatisfaisant mais le signaler à l'accueil, le camping se chargera de reprendre ce ménage) en aucun cas le client ne pourra prétendre laisser un mobil Home sale à son départ..

Le camping se réserve le droit de déduire la somme de 60 € ou 80 € suivant le modèle de la location, s'il juge que le ménage n'a pas été effectué ou jugé incorrect lors du départ.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de 20 euros en cas de non dégivrage du réfrigérateur (le frigo et/ou congélateur devant être dégivré et éteint avant votre départ). En cas de dégradation d'un matériel à l'intérieur d'une location ou au sein du camping, la caution sera conservée par le camping, un devis de réparation ou de remplacement sera établi par le camping, les frais d'expertise s'il y a lieu et/ou les frais de réparation ou de remplacement seront à la charge exclusive du client.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, Le camping Domaine de Gajan informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le camping.

Responsabilité et assurance

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes ou animaux qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. **Le client devra souscrire**

une assurance responsabilité civile villégiature.

Visiteurs

Tout visiteur doit être déclaré à la réception pendant les heures d'ouverture et devra s'acquitter de la redevance en vigueur. Un visiteur non déclaré sera expulsé du camping sans discussion possible.

Les visiteurs n'ont pas accès à l'espace aquatique.

Espace jeux d'enfant-espace aquatique

Les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. Des consignes de sécurité sont affichées à l'entrée de la piscine et des toboggans. Ces consignes devront être respectées. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

9/ Animaux

Les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans le camping.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les locations ou sur les emplacements. Un forfait ménage/désinfection pourra être facturé si les locations ne sont pas laissées dans un état de propreté impeccable.

Règlement du camping

Le règlement complet est affiché à l'entrée du camping et à la réception. Chaque locataire ou campeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte de s'y conformer.

Expulsion du camping

En cas de non-respect d'une seule clause du règlement intérieur ou des conditions générales de ventes, en cas d'agression verbale ou physique envers la direction ou d'un membre du personnel, d'un sous-traitant du camping, ou d'un autre client, en cas de non déclaration d'un seul occupant ou visiteur ou en cas de fausse déclaration, le client et les personnes l'accompagnant, seront expulsés du camping sans préavis, sans discussion possible et immédiatement. Aucun dédommagement ou remboursement de séjour ou d'un relogement ne saura être effectué que ce soit au départ ou lors d'une réclamation ultérieure.

Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 15 jours suivant votre départ. Toute réclamation ultérieure sera rejetée.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement par une réclamation écrite telle que décrite ci-dessus, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Le CMAP (centre de médiation et d'Arbitrage de Paris- CCI de Paris)

Saisine par mail : consommation@cmap.fr

Saisine par voie postale : 39, avenue F.D. Roosevelt 75009 PARIS

Téléphone : 01 44 11 95 4011/

Droit à l'image :

Vous autorisez le camping à utiliser tout support photos ou vidéos de vous ou de vos enfants ou toute personne vous accompagnant que vous aurez préalablement informées (inscrite au contrat ou visiteur) qui pourrait être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés par écrit (cet écrit devra être contresigné par la direction) si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communications.

Pour les professionnels : en cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Camping Domaine de Gajan Terms and Conditions of Sale

Preamble : This translation of our terms and conditions terms is proposed in order to facilitate understanding of the document but has no legal value.

Our Services

Bare pitch

This consists of a bare pitch for your tent, caravan or campervan.

Your stay shall be calculated based on a set amount that includes the pitch, the person(s) expected according to the offer selected, your installation, your vehicle and access to the infrastructures with regard to reception, activities and sanitary facilities. The additional costs (additional person, vehicle, pets, etc.) are not included in the package and will be added to the latter as well as a local tourist tax and eco- participation for all persons above 13 years.

The arrival time for the pitch is between 2 pm and 7 pm. On day of departure, campers must leave their pitch before 12 pm. According to availability a prolongation of your stay can be arranged at the campsite. The total amount of persons allowed on the pitch is limited to six.

Your wishes for a precise pitch at the campsite can be met according to our availability at the time of your arrival.

Nature: Pitch for 2 people, 1 camping-car or 1 caravan or 1 tent with 1 car

Comfort: Nature offer + electricity

Hicker Package: 1 person on foot or by bike with 1 tent, without electricity

Rented Accommodation

All rental accommodation is nominative and can only be ceded with a written agreement of the campsite.

Our prices include the persons (according to the capacity of the accommodation, it's prohibited to have more persons than the capacity and if the reception see more persons than the number, the extra person will have to leave or to take another accommodation if it's possible), water, gas, electricity, a vehicle, access to the infrastructures in terms of reception and activities.

Your accommodation must be put back in order and clean at the time of your departure. It's prohibited to smoke in the rental accommodation.

Your wishes for a precise accommodation at the campsite can be met according to our availability at the time of your arrival.

Delivery keys

The handover of the keys of your accommodation is in the afternoon between 3 pm and 7 pm at the latest.

Inventory of equipment

The day of your departure the inventory of equipment will be checked by a scheduled appointment between 8 am and 10 am in high season and with an appointment in low season.

If the inventory of the accommodation can't be carried out due to an early departure or a departure outside the hours noted above the deposit will be cancelled after the inventory is checked by the campsite.

The departure has to be before 10am, directly after the inventory. The access to the infrastructures is prohibited after your departure.

Related Activities

All the activities mentioned in this document, whether free or for a fee, may be in certain circumstances independent of our will modified or cancelled when you arrive at the campsite. In this case, we cannot be held responsible for such an occurrence.

The services and infrastructures

All the services, free, with a fee or include (Hot and cold water, electricity, gas, Wi-Fi, Swimming pool, waterslides, gates, fridge, restaurant, ... partial list), who will be out of order, independent of our will and this regardless of the duration, cannot assumed responsibility and as such any compensation or reimbursement will be made.

Extra charges

Whatever the package selected, additional costs will be invoiced for additional vehicles, additional

tents, pets or visitors.

Our prices, exclusive of tax, do not include the local tourist tax and the eco-participation. These taxes shall be invoiced along with your accommodation. It is to be paid on the same due dates. It cannot be modified or refunded on your arrival at the campsite. And for other charges, they are to be paid along with the balance of your stay (30 days before your arrival at the campsite).

The prices are indicated in euros inclusive of VAT at the rate in effect at the time of the order. Any change in the applicable rate may be reflected in the price of the products or services after the date of entry into force of the new rate, which the customer agrees and accepts.

Payment for the Stay

Prices

The rates are guaranteed until 30 November 2016. The site reserves the right to change rates at any time beyond that date. The stays will be charged based on the rates in effect at the date of booking and subject to availability. It is advisable to check the applicable rate by contacting the campsite.

Modes of payment accepted

As a deposit or balance, you can pay for your booking or your stay using the following payment methods:

By French bank cheque or postal cheque, French holiday cheque, postal order or cash order, bank card, bank transfer or cash.

On the campsite, payments by cheque are not accepted.

Terms of Payment

All requests for a firm booking from the buyer must be indicated in writing and be provided with the following:

- The booking contract duly fulfilled and signed
- Payment of a deposit including 30% of the costs of the stay
- The booking fees
- And the payment for cancellation insurance (when subscribed)

This booking is only of contractual value when the buyer has received a booking confirmation issued by the campsite.

The balance of the stay must be paid 30 days before the stay begins at the latest. In the case where the balance has not been paid on the deadlines indicated, the booking shall be considered as cancelled, and the cancellation terms indicated below shall apply.

Last minute booking

Any booking made within a period of 30 days before the date of departure must be paid in full, using a bank card only.

Late arrival or early departure

In case of a late arrival or early departure, with respect to the dates mentioned on your booking voucher, the total amount of the stay shall remain due including all ordered supplements. Whatever the reason may be you shall not be entitled to claim any refund for the part of the stay not actually used.

No arrival at the campsite

In the case where no one comes to the campsite within a period of 22 hours from the beginning of your stay, and without any proof and/or news of your arrival, we shall be able to reallocate your accommodation or your pitch. We shall keep the fees as per our cancellation terms.

Cancellation

Due to the purchaser:

All cancellations must be notified by registered mail or by email, which will take effect from the date of receipt of the letter:

The camping Domaine de Gajan offers an optional Cancellation & Interruption in your lease. Our

Affinity Gritchen partner agrees to reimburse all or part of the stay only to customers who purchased the insurance Covered Camp within the limits of the insurer cgv.

In case of cancellation, notify the campsite of your cancellation upon the occurrence of an event preventing your departure by mail or email. If the loss is provided in the general conditions of the insurer (available www.campez-couvert.com site or from the campsite), notify the insurer within 48 hours and provide all the necessary information and supporting documentation. Any changes that can lead to change in the amount of the fee must be reported. In case of misrepresentation of the policyholder, the contract will be automatically terminated and the entire stay will be retained or due to the landlord. For cancellations made less than 30 days prior to arrival, the balance remains due to the campsite. If the entire stay has been set, it will be kept by the campsite.

To obtain possible compensation, we invite you to take out cancellation insurance or interruption of stay when booking. Terms of applications: View the Terms and Conditions of Insurance

Due to the campsite:

In case of cancellation due to the campsite except in cases of force majeure, the stay will be reimbursed. This cancellation shall nevertheless not incur the payment of damages.

Deposit

For rented accommodation, a deposit of 500 euros is required on arrival (by check or credit card, cash or French holidays checks), no keys will be given without the deposit. In this case the client cannot access its location or infrastructure of the campsite. If he cannot provide the deposit, he must leave the premises without compensation or reimbursement of travel and camping will have the rent at his convenience. The security deposit will be returned at end of stay if you are present in the inventory. In case of departure outside of reception hours the deposit will be destroyed by the campsite except for damaged, missing or not done or done wrong household. For cash deposits or holiday checks the inventory will be made mandatory during the opening hours of the reception. The campsite reserves the right to keep the deposit in case of deterioration of the accommodation and its contents or any material on the site. An inventory of equipment for rental is given to the customer upon arrival (with the unit price per item), it's to the client to report within 2 hours after arrival, any missing or any damage that could have found or unsatisfactory cleaning (the client should not repeat the household he would have deemed unsatisfactory but report it to the reception, the campsite will arrange to take this household) in any event the customer cannot claim leave a mobile home dirty his departure.

The campsite reserves the right to deduct the amount from 60 € or 80 € depending on the rental model, if it determines that cleaning was not performed or deemed invalid upon departure.

The campsite also reserves the right to deduct the amount of 20 euros for non-defrost the refrigerator (the refrigerator and / or freezer must be defrosted and off before your departure). If degradation of a material within a location or within the camp, the deposit will be retained by the campsite, a repair or replacement estimate will be made by the campsite, expert fees necessary and / or the repair or replacement costs will be borne by the customer.

No withdrawal

In accordance with Article L.121-19 of the Consumer Code, Le Domaine Gajan camping informs his customers that the selling hosting services provided on a specific date or at specified intervals, is not subject to the provisions of 14 days cancellation period.

Minors

Minors not accompanied by their parents are not accepted at the campsite.

Liability and insurance

It is the camper to ensure: the camper is responsible for monitoring his personal items (bicycles, etc.). The campsite declines any responsibility in case of any incident concerning the civil responsibility of the camper. All clients must comply with the rules of procedure. Each tenant is responsible for disturbances and nuisance caused by persons or animals staying with him or visiting him. The customer must purchase liability insurance resorts.

Visitors

All visitors must be reported to the reception during opening hours and will have to pay the fee in force. Undeclared visitor will be expelled from the campsite without discussion. Visitors do not have access to the pool area.

Playground and pool area

The children are under the supervision and responsibility of their parents. These safety instructions are displayed at the entrance to the pool and waterslides. These instructions must be observed. The management accepts no responsibility in case of accident.

Pets

Dogs and cats, except for dogs of category 1 and 2, are admitted to the campsite.

We require dogs to be kept on a lead within the campsite. Please comply with the rules for hygiene and the environment at the campsite. The health certificate must be presented at the time of your arrival at the campsite. Anti-rabies booster vaccinations and tattoo certificates are compulsory. They must not be left alone on the campsite, even inside your accommodation or at your pitch. A cleaning or disinfection fee may be charged if the accommodation is not kept in a perfect state of cleanliness.

Camping Rules

The complete rules are posted at the campsite entrance and reception. Every camper or tenant acknowledges the rules and agree to comply.

Expulsion from the site

In case of non-compliance with a single clause of the rules or terms and conditions in case of verbal or physical aggression towards management or an employee of a subcontractor camping, or another client, in case of declaration of one occupant or visitor or in case of false declaration, the client and the persons accompanying him, will be evicted without notice campsite, immediately and without discussion. Any compensation or reimbursement of stay or relocation will know whether made from or at a subsequent claim.

Claims

Any possible claim with respect to a stay must be specified in writing and sent by registered letter with acknowledgement of receipt within 15 days following your stay. In case of dispute and after entering the service customer of the institution, any customer Camping at the option of entering a mediator of consumption, within a period of one year from the date of the written claim by recorded delivery, to the operator.

The coordinates of the mediator may be entered by the customer, are:

The CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris - CCI Paris)

Referral by mail: consommation@cmap.fr

Referral by post: 39, avenue Roosevelt 75009 PARIS F.D.

Phone: 01 44 11 95 40

Image rights

You authorize the campsite to use on any support, photos or videos of you or your children or every person whom you inform in advance who might be accompanying you (registered on the contract or visitors) who could be taken during your stay for the advertising needs of the campsite. Please notify us in writing (countersigned by the management) if you do not wish to appear on these communication supports.

For the professionals:

in case of delay in payment, will be due, according to the article L 441-6 of the commercial law, a compensation will be calculated on the basis of three times the current legal interest rate as well as one fixed compensation for 40-€ collection charges.